



SIGETA

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE GESTION DES TERRAINS D'ACCUEIL

Envoyé en préfecture le 10/02/2023

Reçu en préfecture le 10/02/2023

Publié le 10/02/2023

ID : 074-257401729-20230206-D2023_02_01-DE

S²LOW

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS 2023 02 01

Séance du lundi 6 février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 6 février à 18 heures et 15 minutes, le Comité Syndical du S.I.G.E.T.A, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans les locaux du SIGETA, 60 avenue Marie Curie à ARCHAMPS sous la présidence de Madame METRAL Christelle.

Date de convocation : 26 janvier 2023 (Annulation comité du 31 janvier défaut quorum)

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 9

Pouvoirs : 0

Nombre de votants : 9

Pouvoir :

Présents : ANTONIELLO Claude, BELMAS Jean-Pierre, LAVOREL Joëlle, METRAL Christelle, MIVELLE Laurent, PUGIN André, RIESEN Anne, SEVE Francois, SAFANOVA Léna.

Absents : AYEB Ines, BELLATON Jacques, CHEMINAL Yves, COTTET Danielle, DE VIRY François, GILET Laurent, MAGNIN Jean-Louis, MARTINEZ Julian, MORETTON Yannick, REVILLON Bernard, SCHUFFENECKER Anthony, VERDONNET Christian.

Excusés : MAGNIN Alban, SAUGE Pascal, CLAUDE Josette.

Monsieur BELMAS Jean-Pierre est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Objet : **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 6 décembre 2022.**

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le comité syndical, par 9 voix pour 0 voix contre et 0 abstention, APPROUVE, le compte rendu du comité syndical 6 décembre 2022.

La Présidente,

Christelle METRAL.

